



*Votre
Flash infos
communal*

Septembre 2023

— . Edito . —

Chers Marsiréorthais,

Voilà, une fois encore, l'été laisse place à la rentrée. Nous avons vécu sur la commune de beaux moments conviviaux et associatifs, aux premiers rangs desquels la kermesse de l'école, le Marsimarché, la soirée Magie au pré de la kermesse, le forum des associations ou encore la marche gourmande.

Chacun à leur façon, ces événements nous rappellent qu'il est important de continuer à promouvoir cet art de vivre et cette convivialité qui font notre fierté et le dynamisme de notre commune.

L'heure de la rentrée a donc sonné pour nos élèves de l'école Saint Médard, mais aussi pour le conseil municipal qui poursuit la mise en œuvre de ses projets, avec de beaux chantiers en perspective : entretien de la voirie et fin des travaux d'enfouissement de réseaux rue Anne Chenueau ; élaboration du programme de rénovation de la salle des Ptits tréteaux et de la salle Saint Joseph, préparation du permis d'aménager pour la 2e tranche du lotissement des Jardins du Patis route des Epesses.

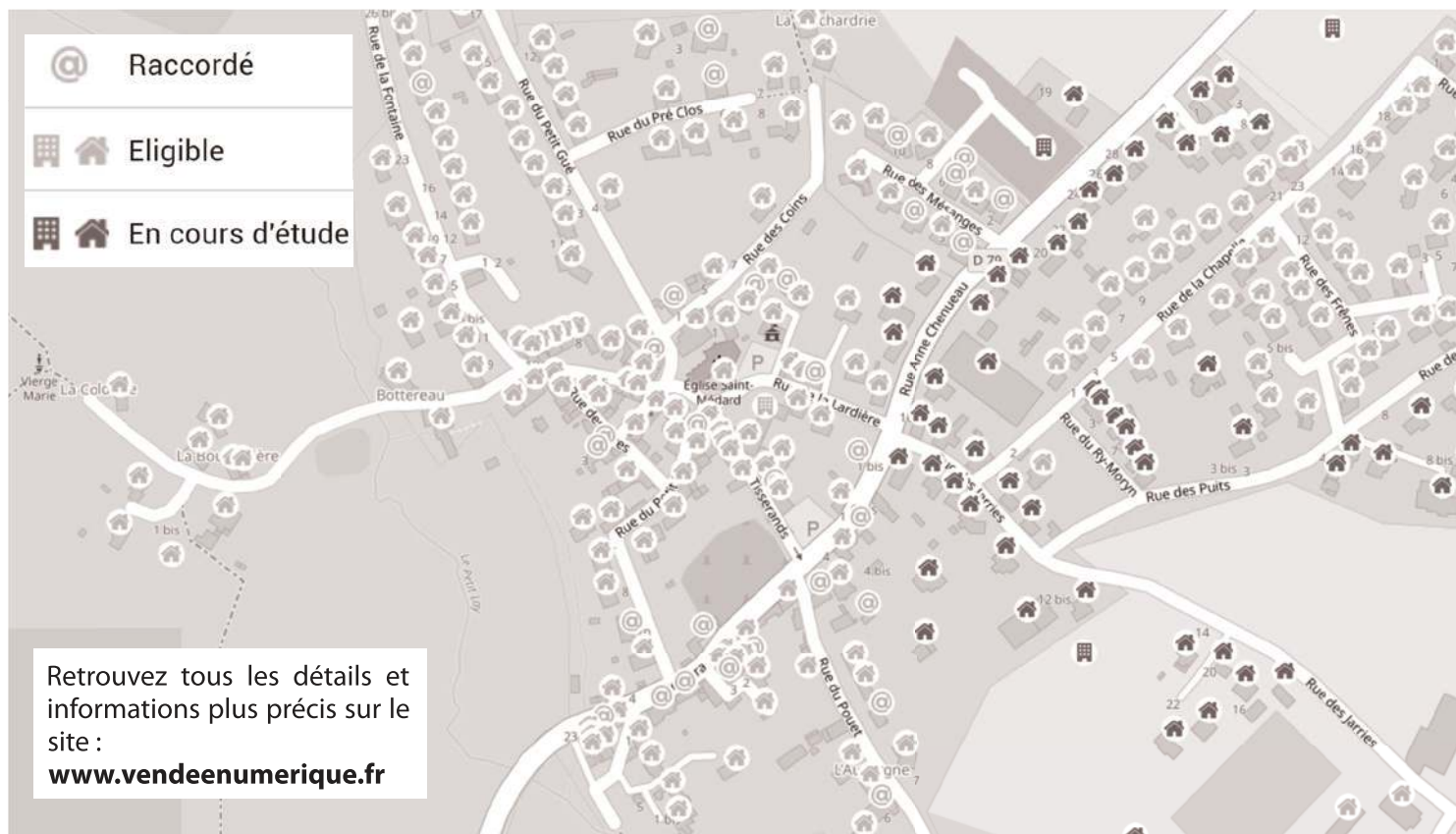
Je vous souhaite à tous une belle rentrée et vous assure de notre dévouement au service de la commune.

Patrice Bertrand, maire



Arrivée de la fibre

Depuis le temps qu'on en entend parler, ça y est, la fibre est enfin en train d'être déployée sur la commune. La fin 2023 devrait permettre d'accélérer le chantier, **sachant qu'au 12 septembre, 70% de la commune a été raccordée.**



Nouveau prestataire pour la cantine

A partir de cette rentrée, et conformément au nouvel appel d'offres lancé cette année, **le prestataire responsable des repas à la cantine a changé.** Il s'agit désormais de l'entreprise **Restoria**, qui s'engage pour une meilleure alimentation des enfants, notamment à travers sa mascotte, Radis la Toque, qui accompagne les enfants dans la **découverte des saveurs et l'apprentissage d'une alimentation saine de manière ludique.** Les premiers retours sont très positifs !



Un apprenti médaille d'or

Au printemps dernier, un jeune Marsireorthais, **Noah Sautret**, qui travaille comme carrelleur aux Carreaux spiciens, a remporté la **médaille d'or au concours régional des meilleurs apprentis de France**, grâce à un sujet qui lui a valu plus de 3 mois de travail intense. **Bravo à lui pour son courage et sa persévérance!**

Bravo à l'USESM

Conseil municipal des enfants

Le district de foot de Vendée a désigné l'USESM **lauréat du « Challenge Club Vendée »** avec 9 autres clubs de Vendée. Il s'agit de **récompenser les actions réalisées au cours de la saison 2022-2023**. La cérémonie aura lieu le 21 septembre au Credit agricole et **le club recevra comme récompense un trophée, un jeu de maillots, un polo et des bons d'achat Intersport**. C'est une belle reconnaissance pour l'action du club ; **bravo à eux !**

Cette année, comme le veut la tradition, un nouveau conseil municipal des enfants sera élu parmi les CM1 et les CM2 de l'école. **L'élection aura lieu le 5 octobre prochain** et permettra de voir éclore de nouveaux projets et idées portés par une nouvelle équipe de jeunes qui viendront apporter leur contribution et leur enthousiasme à la vie communale. **Qu'ils en soient remerciés par avance !**

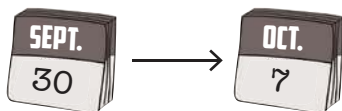
Le dynamisme des associations mis en avant

Le **forum des associations** organisé pour la première fois à Saint Mars le 2 septembre dernier a été un grand succès. **Les associations marsiréorthaises ont été très nombreuses à répondre présent** et à s'investir pour animer et décorer leurs stands respectifs.

Ce forum a permis aux associations de **se rencontrer et d'échanger, de recruter de nouveaux adhérents ou bénévoles** ; le conseil municipal et le comité des loisirs, organisateurs du forum, sont déjà en train de réfléchir au format du prochain événement.



Agenda



Course de la Joséphine,
Dans les communes



Assemblée générale du Foyer
des jeunes
à la salle St Joseph : tous les jeunes nés en
2009 peuvent s'inscrire



Randonnée
équestre
du foyer des jeunes



Oktoberfest
organisé par le Comité
des loisirs



Programme
«grandir en famille»
à Saint Mars
(organisé par la Communauté de communes)



Repas à emporter du TTSM.
Inscription sur Hello Asso ou auprès de
Patrice (06.16.29.85.18) ou d'Anthony
(06.30.33.20.41)



Marsi' Noël
organisé par le Comité
des loisirs

Un peu d'Histoire ?!



C'est au Château de la Traverserie, près des Herbiers, que se place la légende de la pie voleuse. Un des serviteurs du château, accusé du vol d'un couvert en argent, fut pour ce fait pendu à la montée de la Digue, près des Epresses. Or quelque temps après, le seigneur du lieu ayant fait réparer la toiture du château, on retrouva le fameux couvert sous les tuiles. Une pie apprivoisée l'avait caché à cet endroit!



Situé à 3 kilomètres au sud-ouest du bourg de Saint Mars, le château de la Traverserie a été **édifié entre 1550 et 1576** et est contemporain de ses voisins du Puy du Fou et du Boistissandeau. Ce n'est pas le château primitif, car une tour féodale, encore conservée au milieu des ruines, atteste qu'**il existait un château bien avant la Renaissance, qui a été remplacé par la suite**. Au temps où le château existait dans toute sa splendeur, on y accédait par un magnifique chemin large qui longeait la douve ouest et aboutissait à de splendides cours. On peut voir à quoi il ressemblait auparavant grâce à un vitrail qui, dans l'église de St Mars, en est une bonne reproduction. Le château a été **brûlé pendant les Guerres de Vendée** par une colonne infernale et est resté à l'état de ruines jusqu'à aujourd'hui encore. En 1856, le curé de Saint Mars écrit : « Le château, brûlé par les Républicains, est demeuré inhabitable. Deux tours sans couverture et un pavillon, dont les murs sont encore solides. Voilà tout ce qu'il reste de cette agréable habitation. »



N'oubliez pas...



Le numéro de
permanence
week-end pour
les urgences :
06.07.02.69.01



Si vous avez des informations à proposer :
communication@saintmarslareorte.fr
N'hésitez pas à l'utiliser, nous sommes
à votre écoute et serons très heureux de
vous répondre.



CIVOX
Téléchargez l'appli qui vous informe
des actualités de la commune ! Soyez
informés en temps réel des alertes météo,
travaux, élections, services publics...

À partir du 1^{er} juillet, la loi évolue pour augmenter l'accessibilité des décisions publiques.
Retrouvez les procès verbaux des conseils municipaux et les délibérations en ligne
sur notre site internet : saintmarslareorte.fr